



Fédération québécoise des échecs

**Assemblée générale annuelle
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
Samedi le 20 juillet 2019, 19h
à Montréal (Hôtel Sandman, Longueuil)**

Projet de procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée

Ouverture de l'Assemblée à 19h10.

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée par les personnes présentes.

En l'absence du Président de la fédération Bernard Labadie retenu pour des motifs personnels, il est proposé que le Directeur général, Richard Bérubé, préside l'Assemblée.

Proposeur : Bernard Ouimet; secondé par : Raymond Dubreuil.

Nomination de Raymond Dubreuil au rôle de secrétaire de l'assemblée.

Proposeur : Raymond Desjardins; secondé par : Éric Guipi Bopala.

Adopté à l'unanimité.

2. Présences et quorum

Le secrétaire constate que le quorum est atteint, avec 28 membres votants représentant au moins deux régions sectorielles, et que l'Assemblée est valide.

3. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle a été lu et amendé pour indiquer au point 9 l'élection du comité exécutif au lieu des représentants sectoriels, tel que présenté dans l'avis de convocation.

L'ordre du jour amendé est proposé par Pierre Hébert et secondé par Michel Roy.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée. La lecture est dispensée dans son intégralité, mais le Directeur revient sur les points saillants.

Le seul correctif requis est au point 8 a) au 6^e point où il faut remplacer « le ministre François Cloutier... » par « le Directeur du loisir François Cloutier... ».

L'adoption du procès-verbal est proposée par Denis Côté et secondée par Raymond Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

5. Points découlant du dernier procès-verbal

Le directeur exprime son opinion sur certains de ces points, en particulier les problèmes de participation du COQ.

6. Rapport du trésorier et présentation des États-financiers examinés pour l'année financière 2018-19

Le Trésorier Raymond Desjardins présente son rapport et dépose les États-Financiers audités pour l'année financière 2018-19. Il explique que le déficit important est dû à la volonté exprimée de tenir le COQ dans un hôtel. Il explique aussi que l'apport reporté au niveau de la subvention pour l'établissement, soit 20 000 \$, n'a pas été utilisé comme prévu.

Le rapport du trésorier est proposé par Raymond Desjardins et secondé par Michel Roy

Adopté à l'unanimité.

7. Nomination du Vérificateur

Richard Bérubé continuera d'utiliser les services de la firme Roland Naccache et Associés au coût de 2 300 \$ plus les taxes pour la mission d'examen des États financiers.

8. Rapport du président

Le directeur présente le rapport du Président en l'absence de celui-ci. Il met l'emphase sur le programme Placement-Loisir, une nouvelle façon pour les organismes de loisir de se financer par des dons appariés. Il faudra mettre un système en place pour recueillir des dons. François Chevalier exprime l'idée de créer une fondation afin de pouvoir émettre des reçus d'impôts.

9. Élection aux postes du comité exécutif

Les membres du comité exécutif se sont tous proposés pour un nouveau mandat. Tous étaient en règle selon les règlements généraux, et ils ont tous été reconduits.

10. Modifications aux Règlements généraux

Pas de proposition de changements présentée.

11. Fixation de la cotisation maximale des membres

Il n'y a pas de proposition du CA à cet égard. Et il n'y a pas de projet prévu en ce sens.

12. Affaires nouvelles

Plusieurs points sont discutés :

a) Retraite de Louis Morin :

Steve Bolduc demande des informations concernant le prochain départ à la retraite de Louis Morin le 16 août 2020. Il faut dès maintenant préparer ce départ.

b) Positionnement avec la Fédération canadienne des échecs (CFC) :

Les relations sont au beau fixe. L'entente entre les deux organisations est maintenue, mais la FQE voudrait en changer la teneur afin d'éviter de verser des paiements en argent. La question des membres à vie du Québec dans la CFC doit aussi être soulevée.

L'Assemblée propose de créer un comité de négociation avec la CFC, et le DG y est favorable. Proposé par François Chevalier et secondé par Pierre Dénommée.

Adopté à l'unanimité.

c) Avenir du COQ :

Des questions sur l'évolution du COQ sont posées : Doit-on réduire les montants payés aux grands-maîtres? Est-il possible d'avoir une structure différente du COQ tout en permettant l'obtention de normes qui requièrent 9 rondes? Le COQ devrait-il être itinérant en alternance entre Montréal et d'autres emplacements où la FQE pourrait être un sponsor?

Richard Bérubé indique qu'il y aura un sondage auprès des membres sur le COQ idéal, avec différents scénarios de nombre de jours et de rondes, afin de cibler des tournois selon les attentes de la clientèle.

d) Autres questions soulevées :

- Revue – webzine : Raymond Desjardins indique qu'il préférerait que le nombre de revues électroniques soit ramené à huit par année. Les frais pour la revue demeurent importants.
- Bénévolat : le Directeur mentionne que le taux de bénévolat au sein des échecs organisés est faible par rapport à d'autres organismes de même stature. Il y aurait beaucoup de travail à effectuer de ce côté.
Michel Roy parle également des difficultés à recruter des bénévoles.
- Nouveau Code de gouvernance des organismes : Richard Bérubé mentionne que celui-ci est imposé par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, du loisir et du Sport.
- La FQE a-t-elle des projets avec l'AIDEF (l'Association des échecs francophones)? Le DG explique qu'il n'y a pas de projet prévu actuellement, car les RIDEF (Rencontres internationales des échecs francophones) coûtent très chers à organiser et exigent d'avoir des commanditaires importants et donc de longs préparatifs. D'autres projets sont considérés comme le CYCC et le Canadian Open qui, eux, dépendent des négociations avec la CFC (fédération canadienne) mentionnées au point b. On aimerait aussi organiser un championnat féminin, un championnat senior et même un championnat international de parties semi-rapides.
- Richard Bérubé souligne qu'en ce jour du 20 juillet, c'est la Journée internationale des échecs et que l'on fête les 95 ans de la FIDE.

13. Levée de l'Assemblée

La levée de l'Assemblée a lieu à 21h40, proposée par Raymond Dubreuil, secondée par Raymond Desjardins.

Monsieur Richard Bérubé
Président d'assemblée

Monsieur Raymond Dubreuil
Secrétaire d'assemblée